



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

02 AVR. 2019

591

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 2 avril 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Digitalisation** et à Monsieur le **Ministre de la Santé** au sujet du déploiement du réseau 5G à Luxembourg.

En septembre 2016, la Commission européenne a publié son plan d'action pour le déploiement des réseaux de télécommunication de la 5^e génération (5G) en Europe. Les ministres européens des télécommunications ont adopté en décembre 2017 une feuille de route ambitieuse en vue de positionner l'Europe comme le leader mondial de la 5G. Au Luxembourg, la stratégie nationale en matière de 5G a été arrêtée dans une feuille de route en septembre 2018.

Cette stratégie nationale prévoit, outre des dispositions relatives à la planification, à la mise en place de la nouvelle technologie et à son financement, également un devoir de transparence envers la population quant aux questions relatives à la santé et à l'environnement.

Par ailleurs, il y a lieu d'appliquer le principe de précaution quand il s'agit de protéger la population de champs électromagnétiques excessifs. Ces questions méritant une attention particulière et à valeur au moins égale à celles liées à la nocivité potentielle des nouvelles technologies de communication déjà en place (WiFi, Dect, 4G et autres) n'ont pas encore été abordées jusqu'à l'heure actuelle.

Face à ce constat, nous aimerions poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

1. **Les questions de la santé et de l'environnement font ou feront-elles l'objet de discussions dans les workshops thématiques annoncés dans la feuille de route ?**
2. **Sous quelle forme la population sera-t-elle informée des risques potentiels et des consignes afférentes liés au déploiement de la 5G ?**
3. **Monsieur le Ministre peut-il me confirmer que la feuille de route en matière de 5G prévoit l'élaboration d'une stratégie de minimisation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques ? Dans l'affirmative, dans quels délais ce plan sera-t-il finalisé et présenté au public ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Marc Hansen
Député

Josée Lorsché
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 02 avril 2019

Objet : Question parlementaire n° 591 du 02.04.2019 de Monsieur le Député Marc Hansen et
de Madame la Députée Josée Lorsché - Déploiement du réseau 5G à Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un
mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés